

INFORMATIONS CONCERNANT L'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES ORALES 2024

PROJET PILOTE DELF INTÉGRÉ B1/A2

Les inscriptions pour les épreuves orales du projet pilote DELF intégré sont désormais possibles. Le « **code de session** » a été envoyé par mail à votre secrétariat le 8 avril. À l'aide de ce code, vous pouvez inscrire vos élèves sur notre plateforme dédiée : <https://admin.delfdalf.institutfrancais.de>

Si votre établissement n'a encore jamais inscrit d'élèves au DELF, merci de nous contacter.

Attention : même si plusieurs professeurs sont habilités au DELF dans l'établissement, il ne peut y avoir qu'un seul « correspondant DELF » par établissement sur la plateforme pour la procédure d'inscription.

Pour des raisons purement administratives, cette session se nomme « **DELFL scolaire Juillet 2024** ». Ne soyez pas surpris par cette dénomination ou par les dates mentionnées pour les épreuves, il s'agit bien du projet pilote DELF intégré. Veuillez à bien sélectionner la session « **DELFL scolaire Juillet 2024** » et à utiliser le code de session correspondant envoyé à votre secrétariat. Sans cela, toute la procédure d'inscription sera faussée. Si le code ne vous a pas été transmis, veuillez nous contacter directement.

Pour l'inscription des élèves sur notre plateforme, il y a 2 scénarios :

- soit « le correspondant DELF » inscrit tous les candidats de son établissement lui-même.
- soit les inscriptions sont en partie prises en charge par un ou plusieurs autres collègues ou bien par les élèves eux-mêmes. Dans ce cas-là, il faudra que le « correspondant DELF » transmette bien à ses collègues ou aux élèves le « code de pré-saisie » (« Anmeldecode ») qui apparaît sur la plateforme après la première étape.

Pour l'inscription des élèves, les informations suivantes sont nécessaires :

Nom – Prénom – Date de naissance – Ville de naissance – Pays de naissance – Nationalité – Français à partir de la classe – classe actuelle

Nous vous conseillons d'utiliser le formulaire ci-joint pour vous assurer de l'accord des parents des élèves mais celui-ci ne doit pas nous être renvoyé.

Rappel : même si la session DELFL scolaire juillet 2024 est ouverte pour les deux niveaux du projet pilote A2 et B1 au même moment, vous devez inscrire vos élèves selon les étapes définies pour chaque niveau dans le calendrier fixé par le Kultusministerium (cf. Rundschreiben Januar 2024).

Inscription B1	Inscription A2
Fin des inscriptions le 7 mai 2024	Fin des inscriptions le 10 juin 2024
Après l'inscription de tous les élèves de votre établissement, nous vous enverrons la facture contenant le numéro de référence pour votre établissement. Veuillez attendre de recevoir cette facture avant de procéder au virement.	
Virement des frais d'inscription jusqu'au 14 mai	Virement des frais d'inscription jusqu'au 20 juin 2024
Après le virement des frais d'inscription, vous recevrez les attestations d'inscription. Merci de vérifier l'exactitude des données de tous les élèves.	

Avant le début des épreuves orales, nous vous enverrons un nouveau message précisant leur déroulement et la transmission des résultats. Le matériel d'examen vous parviendra via le serveur IBBW le 03 juin pour le niveau B1 et le 26 juin pour le niveau A2.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre gestionnaire DELF
Paulina Kessler, delf.stuttgart@institutfrancais.de